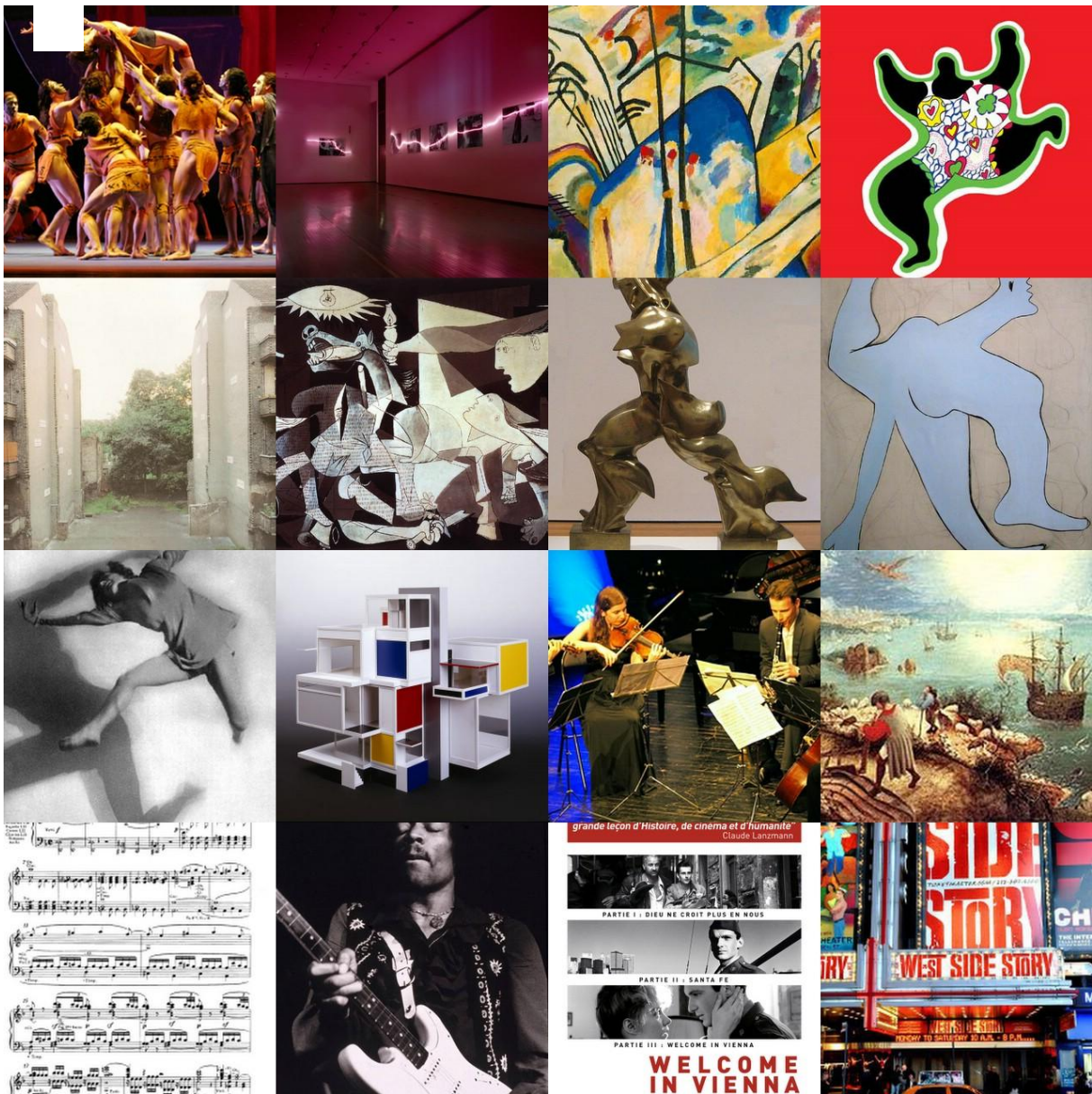




MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Académie de Créteil
Collège Edouard Herriot
94700 Maisons Alfort

« HISTOIRE DES ARTS »



ANNEE 2012-2013

I – Qu'est-ce que l'Histoire des Arts ?

Au collège, dans la continuité des acquis de l'école primaire, l'histoire des arts est devenue officiellement un enseignement obligatoire. Ses principes et son organisation générale sont notamment définis par le BO n°32 du 28 août 2008.

Ce n'est pas un enseignement à part ou une nouvelle discipline ; son principe est celui d'un enseignement de **culture artistique partagée**.

Son ambition est de donner à chacun une conscience commune, celle **d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde**. Les œuvres d'art de l'humanité sont des traces indiscutables de cette histoire du monde.

- Qui dit culture et civilisation élargit le champ de la curiosité au-delà des « Beaux-arts » vers la musique, le théâtre et les arts du spectacle, la poésie et la danse, la littérature, les arts décoratifs et ceux du quotidien etc.
- Qui dit culture et civilisation dit aussi nécessairement dialogue entre les arts et mise en contexte, artistique certes, mais aussi social, politique et économique.

Son ambition est d'inviter les élèves à la curiosité du regard, au **plaisir de la rencontre avec l'œuvre d'art**, à la fréquentation des lieux de culture.

Il s'agit aussi de donner aux élèves des **clés de lecture** qui leur permettent de développer certaines attitudes : **sensibilité, curiosité, ouverture d'esprit...**

□ **L'enseignement de l'histoire des arts au collège**

Il est « assuré en premier lieu par les disciplines constitutives de la culture humaniste » : histoire-géographie, arts plastiques, éducation musicale, lettres mais toutes les disciplines y contribuent.

Comment ?

Séparément ou en équipe, les professeurs abordent une ou plusieurs œuvres au rythme de leur progression disciplinaire et en utilisant les contenus d'enseignement de leurs disciplines, ils les situent dans leur contexte historique, culturel, scientifique.

Toutes les formes d'expression artistiques peuvent être convoquées (des plus traditionnelles comme la peinture, la littérature ou la musique aux arts de l'espace comme l'art des jardins ou de la mise en espace ou les arts du quotidien comme le design ou l'art de l'affiche...).

- Généralement, l'étude d'œuvres se fait en écho d'une séquence (ou unité) sur une période de l'Histoire ou sur un courant littéraire et culturel.

Les œuvres sont analysées à partir de plusieurs critères :

- **Formes** (les catégories, les genres, les styles artistiques; la structure, la composition...)
- **Techniques** (les matériaux, les outils, les supports, les instruments; les méthodes, les techniques corporelles, gestuelles, instrumentales)

- Significations** (les messages, les sens, le code, la réception, l'interprétation, le décodage...)
- Usages** (la fonction, la destination, l'utilisation, la transformation, les rejets...)

Quand ?

Chaque année, à chaque cours, dans toutes les disciplines... Pendant plusieurs séances ou alors quelques minutes seulement selon l'œuvre étudiée. En classe, à l'occasion d'une recherche ou d'un exposé. Lors d'une sortie culturelle ou d'un voyage...

Les équipes de professeurs, pour chaque niveau de classe, choisissent un ensemble d'œuvres défini par des critères communs. Ce travail constituera le « temps-fort d'histoire des arts » de l'année et permettra l'apport de regards croisés sur les œuvres et/ou les thématiques étudiées :

En 6^{ème} :

Période historique : De l'antiquité au IX^{ème} siècle

Thématique : Arts, Espace, temps

Sujet : **L'art, l'objet et les métamorphoses**

En 5^{ème} :

Période historique : Du IX^e siècle à la fin du XVII^e siècle

Thématique : Arts, mythes et religions

Sujet : **L'art sacré, l'art profane**

En 4^{ème} :

Période historique : XVIII^e Siècle et XIX^e siècle

Thématique : Arts, ruptures, continuités

Sujet : **Arts et révolutions**

Période historique : XVIII^e s. et XIX^e s.

Thématique : Arts, créations, cultures

Sujet : **L'inspiration fantastique dans l'art**

En 3^{ème} :

Période historique : Le XX^e Siècle et notre époque

Thématique : Arts, techniques, expressions

Sujet : **Le corps et l'art**

Période historique : Le XX^e Siècle et notre époque

Thématique : Arts, Etats et pouvoir

Sujet : **L'art et la mémoire**

Période historique : Le XX^e Siècle et notre époque

Thématique : Arts, créations, cultures

Sujet : **Art et violence**

En troisième ?

L'épreuve Histoire des arts est une épreuve orale du DNB, obligatoire depuis 2010-2011.

Ce que dit la circulaire numéro 2011-189 du 3-11-2011 :

« L'évaluation de l'histoire des arts prend appui sur un travail à dimension historique, artistique et culturelle défini et organisé par l'équipe pédagogique. Toutes les disciplines contribuent à l'acquisition des compétences

et des connaissances du socle commun mises en œuvre dans l'enseignement de l'histoire des arts, dont notamment :

- le développement de la capacité à analyser une œuvre d'art.
- la construction d'une culture personnelle.
- la maîtrise de l'expression orale
- l'épanouissement de la curiosité et de la créativité artistiques des élèves
- La découverte des métiers et des formations liés à ces pratiques artistiques et culturelles. »

En somme, un élève obtiendra une note convenable à l'oral d'Histoire des Arts dès lors qu'il aura su analyser une œuvre en la plaçant précisément dans la chronologie de l'Histoire, en adoptant le vocabulaire approprié, en expliquant la manière dont elle a été conçue et pour quelles raisons, en faisant montre de sa culture et sa sensibilité.

Pour l'épreuve orale, **le candidat choisit cinq œuvres** d'au moins trois domaines artistiques différents.

ex : 1 peinture + 1 sculpture + 1 vidéo + 2 chansons

ex : 3 peintures + 1 roman + 1 film etc.....

... **mises en relation avec une (ou plusieurs) problématique(s)** (c'est-à-dire l' (les) axe(s) selon lequel il a questionné les œuvres)

Pour préparer l'épreuve, l'élève s'appuiera sur l'enseignement dispensé durant l'année par ses professeurs, éventuellement sur l'enseignement dispensé l'année précédente ou sur sa culture personnelle...

Il pourra solliciter l'avis ou les conseils de ses professeurs pour le choix de ses objets d'étude mais également faire appel en cas de difficultés à :

- Mme Saint Gaudens (cohérence pédagogique des listes, pôle Lettres)
- Mme Malvault (Pôle Arts plastiques)
- Mme Guyon (cohérence de l'épreuve, pôle Musique)
- Mr Chabot (pôle Numérique)
- Mme Bernard (cohérence Documentaire)

II - Comment l'épreuve d'histoire des Arts est-elle organisée au collège Edouard Herriot ?

- Un oral de quinze minutes au maximum, individuel ou collectif (deux candidats issus d'une même classe)
- La *notation est individuelle* et spécifique pour chaque candidat, coefficient 2. Si l'élève manque cette évaluation, il ne pourra pas obtenir le DNB. Chaque élève recevra donc une convocation nominative qu'il devra présenter au jury muni d'une pièce d'identité. Il faudra également signer la feuille d'émargement.

Cette note est prise en compte dans le calcul des points et l'attribution des mentions au D.N.B. Elle ne sera pas communiquée à l'élève lors de la réception de son relevé de notes.

- Chaque candidat ou groupe de candidats se présente devant le jury avec une liste de 5 objets d'étude choisis (œuvres) associés à un support éventuel (ex : dossier, diaporama, maquette, affiche, vidéo...)
- Période de référence: 1910 à nos jours ; l'élève peut choisir, sur les 5 objets d'études, 1 ou 2 qui portent sur des siècles antérieurs au XX^{ème} siècle pour valoriser sa culture personnelle.
- **Support et matériel autorisé lors de l'oral :**
 - le dossier d'histoire des Arts réalisé au fur et à mesure de l'année,
 - les notes personnelles notées sur un brouillon.
 - L'élève ne lira pas ses notes.
- **Matériel disponible dans la salle de préparation :**
 - du papier brouillon
 - un dictionnaire usuel des noms communs et des noms propres
 - les fichiers audiovisuels (œuvres d'arts plastiques) que l'élève a apportés au jury.

L'oral se déroule en deux temps :

- **1^{ère} partie (5 minutes)** : présentation d'une œuvre après tirage au sort par l'élève parmi les 5 œuvres proposées dans 3 domaines différents.

L'exposé implique un temps de description et d'analyse d'œuvre avec un vocabulaire adapté.

Attention : les documents éventuellement apportés ne sont pas évalués en tant que tels, ils servent de support à l'exposé.

- **2^{ème} partie (10 minutes)** : entretien avec le jury.

L'entretien prendra appui sur l'exposé et la liste d'objets d'étude présentée par le candidat

L'entretien doit permettre à l'élève de combler les lacunes de son exposé, de le compléter ou de l'enrichir

Temps de préparation : 15 minutes

Cette préparation se fait juste avant le passage devant le jury dans un coin de la salle sous la surveillance de ce dernier. L'élève qui prépare ne doit pas faire de bruit. Ce temps permet de noter les idées essentielles à développer pendant l'oral.

Le calendrier :

- Les épreuves orales se dérouleront la **semaine du 13 mai 2013** au collège.
- Elles auront lieu en dehors des heures de cours.
- Les élèves devront transmettre la liste des 5 objets d'études choisis, le matériel nécessaire ainsi que leur support éventuel à Mme Saint-Gaudens.
Date limite de remise : le lundi 22 avril 2013

III - Sur quels critères mon oral d'histoire des arts sera-t-il évalué ?

Grille d'évaluation et de notation de l'oral d'histoire des arts

Tu dois maîtriser les 10 capacités suivantes :

C1 Savoir présenter une œuvre d'art (nature, auteur, date, source, thème, thématique, domaine).

C2 Connaître le contexte historique de l'œuvre.

C3 Connaître le(s) mouvement(s) artistique(s) représenté(s).

C4 Savoir décrire une œuvre d'art en détails (sa structure, la technique artistique employée, les matériaux utilisés ...).

C5 Savoir donner mes impressions personnelles sur cette œuvre (ce qu'elle m'évoque en exprimant des sentiments et des arguments).

C6 Savoir organiser ses idées.

C7 Parler avec clarté (volume et débit sonores...) et aisance.

C8 Utiliser un langage riche et soutenu.

C9 Être réactif face aux questions du jury.